
Dickinson. Il parlera de l'enquête de Nielsen. Greg Rafert du Groupe d'Analyse vous parlera de l'étude économique en cours. Trang Nguyen de l'ICANN.

Sur ma gauche, Margie Milam de l'ICANN, David Conrad de l'ICANN, Bret Fausett du GNSO et son groupe de discussion des procédures subséquentes des nouveaux gTLD.

À sa gauche, Alice de -- Alice Munyua du groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies. Sa co-présidente, Tracy Hackshaw, viendra nous faire une brève visite, je crois.

Nous attendons également Nicolas Caballero du groupe de travail du GAC sur les noms géographiques.

Il y a ensuite Annebeth Lange et Heather Forrest du groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des noms de pays et de territoires. Et, last but not least, Jim Galvin du groupe de travail du SSAC sur les révisions du programme des nouveaux gTLD.

Il s'agit d'une sorte de -- vous pouvez vous représenter cette session en deux parties. Au cours de la première, nous allons parler de travaux d'évaluation, ce qui représente beaucoup de collecte de données, d'études et d'analyses. Ça servira de support à la deuxième moitié de la séance, qui concerne tout le travail communautaire. Les organisations de soutien font potentiellement du travail en matière de politique pour revoir le programme et pour guider les futures séries de candidature, ainsi que les comités consultatifs qui sont intéressés par travailler sur -- également concernant le conseil pour guider ces séries.

Entrons dans le vif du processus de révision. Une des révisions clé qui guide beaucoup de ces activités est la révision spécifiée dans l’Affirmation d’engagements de l’ICANN, concernant trois domaines clés, le premier étant la concurrence, la confiance et le choix du consommateur. Ce que nous appelons CCT. Du travail a été effectué depuis un certain temps pour créer des mesures et des définitions en regardant l’impact du programme dans ces domaines.

La deuxième chose sur laquelle cette révision va devoir se pencher : est-ce que les processus d’application et d’évaluation utilisés dans le programme des nouveaux gTLD sont efficaces ? Nous appelons ça le programme de révision de la mise en œuvre, et nous allons aussi en entendre parler.

Enfin, nous demanderons à l’équipe de révision du CCT de regarder si les protections qui ont été intégrées dans le programme ont été efficaces pour atténuer certains risques potentiels lors de l’expansion de l’espace des noms. Et je vais aborder la révision des protections des droits qui en découle.

Et je laisserais la parole à Jonathan Zuck qui parlera des préparations du CCT.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Chef Lentz. Et merci à tous d’être présents pour cette séance sur ces révisions. Pour que vous ne pensiez pas que la communauté de l’ICANN se précipite, j’ai longuement essayé de noyer Steve

DelBianco dans un volcan de boue tout près de Cartagena, en Colombie. Ça n'a pas marché, comme vous le savez.

Mais j'ai entendu dire qu'une résolution du Conseil d'administration a été adoptée d'après mon nom, dans un honneur douteux, dans la réunion du Conseil d'administration où je me trouvais. Et dans cette résolution, il a été demandé à la GNSO, à l'ALAC et aux autres groupes consultatifs de l'ICANN de fournir des recommandations au Conseil d'administration pour à la fois donner une définition de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur, puis que nous dégagions des mesures objectives de ces choses qui pourraient être utilisées par l'équipe de révision qui s'apprête à se réunir -- en fait, Karen va en parler -- je pense cet automne lors des révisions prévues de l'Affirmation d'engagements.

Il y avait un groupe de travail conjoint entre le GNSO et l'ALAC qui a travaillé activement pour dégager des définitions et environ 70 mesures, l'idée étant que nous puissions commencer à les mesurer, plus particulièrement celles auxquelles nous n'avions pas accès historiquement, pour que nous puissions donc avoir des deltas disponibles au moment où la révision a commencé.

Et après ce travail, le groupe du Plan de mise en œuvre sur le CCT a été formé pour discuter de ces mesures, pour identifier celles dont il pourrait être difficile de trouver les données, pour déterminer celles qui requièrent une identification anticipée, car nous aurions du mal à les trouver rétrospectivement. Et également pour déterminer si nous

avons besoin d'une aide extérieure pour nous aider à collecter certaines de ces données.

Il s'est donc passé un certain nombre de choses. 65 des 70 mesures ont été recommandées, et une sur les collisions de noms, car c'était un sujet brûlant à ce moment-là, ont été ajoutées, et on a demandé au personnel de commencer à collecter des informations sur ces mesures.

Il y a deux domaines pour lesquels nous pensons avoir besoin d'aide extérieure, et vous allez aussi en entendre parler. Le premier est la question de la confiance du consommateur. Comme -- Nous avons travaillé très dur pour trouver de bonnes mesures de la confiance des consommateurs, mais il semble que la meilleure façon possible de déterminer un delta sur la confiance des consommateurs est en fait de leur demander. C'est une chose très difficile à faire à grande échelle, et nous allons en parler. Donc, nous avons eu l'idée de faire deux enquêtes sur le DNS et leur confiance dans le DNS, et les anciens TLD historiques versus les nouveaux TLD, etc. Puis un an plus tard, de faire une autre enquête pour voir s'il y a un changement ou une amélioration de la confiance des consommateurs, autant qu'elle puisse être mesurée par l'enquête.

Vous savez, nous -- l'ICANN a travaillé et a eu, vous savez, tout un appel à propositions, et Nielsen est venu au Conseil d'administration pour effectuer la première moitié de l'étude en préparation pour l'équipe de révision.

Le deuxième domaine sur lequel nous pensons que de l'aide extérieure est nécessaire est pour regarder la tarification d'une manière plus avisée et de voir ce qui -- vous savez, si l'augmentation du choix et de la concurrence se répercute sur la tarification et comment. Et encore une fois, une enquête en deux parties sur ce à quoi la tarification ressemblait dans l'espace des nouveaux gTLD, à la fois maintenant, avant que le programme n'avance trop, et un an plus tard pour voir à nouveau s'il peut y avoir quelque chose qui reflète une augmentation du choix et de la concurrence du consommateur dans l'espace des nouveaux gTLD.

Il y a eu un autre Appel à propositions -- encore une fois, le Conseil d'administration les a approuvés tous les deux. Et il y a eu un autre Appel à propositions, et le Groupe d'Analyse nous a rejoint pour effectuer la première moitié de cette recherche.

Dans les deux cas, nous cherchons les bases, et espérons que nous aurons à nouveau cette présentation pour examiner les deltas pour ces deux choses.

C'est ce que nous avons fait jusqu'à présent dans le groupe de travail et dernièrement dans le IAG-CCT, et je suppose qu'à partir de maintenant, nous allons entrer dans les détails, je vais donc passer le micro.

ELEEZA AGOPIAN :

Merci, Jonathan.

En nous appuyant sur les travaux effectués par le IAG-CCT, nous avons commencé à collecter les données sur les 66 mesures que cette équipe a recommandé et à propos desquelles le Conseil d'administration a adopté une résolution autorisant le personnel à continuer à collecter certaines de ces données. Je vais un peu vous parler de certaines des données que nous avons collecté jusqu'à présent.

Nous collectons des données à la fois -- à la fois de sources internes et externe, par notre équipe de service technique, par notre équipe de conformité, par nos projets. Les données couvrent tout, des niveaux SLA aux répartitions géographiques des registres et des bureaux d'enregistrement aux titulaires de nom de domaine.

Nous avons des données sur des plaintes semblables à celles que vous voyez déjà sur les rapports sur la conformité (quatre fois par an), ainsi que des données de certaines sources extérieures. Comme Jonathan l'a mentionné, des représentants du groupe Nielsen et du Groupe d'Analyses sont avec nous. Ils vont vous donner une idée du travail qu'ils ont fait sur environ une douzaine de mesures qui ont été recommandées.

Mais aujourd'hui, je vais parler d'un exemple de chaque catégorie (choix, confiance et concurrence) pour vous montrer ce sur quoi nous avons travaillé. Toutes ces données vont être disponibles en ligne sur un portail des données que nous comptons publier peu après cette réunion. Nous aurons des fichiers Excel, des graphiques interactifs. Vous aurez accès à chaque donnée qui a été recommandée, dans certains cas pour les télécharger et jouer avec pour voir où les chiffres

vous emmènent. Nous voulons rendre ça aussi transparent et accessible à la communauté que possible.

Ces données, bien sûr, termineront avec l'équipe de révision du CCT qui sera formée plus tard dans l'année, et Margie va vous en dire un peu plus à ce sujet un peu plus tard.

Donc continuons. Dans la catégorie de la concurrence, c'est deux des données que nous avons ici, les gTLD totaux avant et après l'expansion, et les opérateurs de registre. Nous avons tiré ces nombres des contrats de registre, et comme vous pouvez le voir ici, les opérateurs de registre sont définis comme les parties contractées dans chacun des contrats de registre.

Diapo suivante.

Choix. Une des mesures qui a été recommandée sous la catégorie du choix est la répartition géographique des opérateurs de registre. Nous avons encore divisé ça par catégorie. Et quand ça sera disponible sur notre portail de données, vous pourrez voir une sorte de division, un filtre pour les différentes régions et les différents pays, et avoir une idée d'où le programme des nouveaux gTLD s'est étendu dans le monde entier.

Dernière diapo.

Enfin, à propos de la confiance du consommateur, le Groupe Nielsen a fait beaucoup -- a traité bon nombre des mesures recommandées pour la confiance dans son enquête, mais nous sommes en attente des données de la part des autres. Par exemple, ici, de notre Équipe

de Conformité sur les décisions de l'UDRP et de l'URS. En fait, ces données ont été fournies par les sociétés qui fournissent l'UDRP et l'URS, de leurs propres bases de données de décisions et de cas, et certains vous donnent un aperçu d'où ces cas mènent.

Comme vous pouvez le voir, nous avons un panel assez large de différentes mesures, et toutes les mesures sont disponibles en ligne sur les pages de travail de l'IAG-CCT de notre communauté Wiki. Mais ça vous donne un aperçu de la direction où nous allons et ce que nous nous attendons à voir dans le futur. Toutes ces données vont être mises à jour régulièrement, certaines tous les mois, certaines quatre fois par an et certaines tous les ans, en fonction de la fréquence où nous allons pouvoir saisir les différentes mesures.

DAVID DICKINSON :

Très bien, merci. Je vais vous expliquer un peu le contexte de ce que nous avons fait avec cette enquête. Elle a évidemment été effectuée pour soutenir l'initiative des nouveaux gTLD concernant le renforcement de la concurrence et du choix du consommateur.

Ça -- Les résultats que je vais vous montrer aujourd'hui font partie de la première vague de ce que nous appelons l'étude de consommateurs. C'est avec les utilisateurs d'Internet. Une deuxième vague va suivre dans environ un an.

Il y a aussi un initiative indépendante séparée, questionner les titulaires de nom de domaine, et ça sera exposé comme une entité séparée, un rapport séparé.

Le but de cette recherche est d'évaluer le panorama actuel ainsi que de regarder des choses comme la notoriété, l'expérience, le choix et la confiance du consommateur avec les nouveaux TLD et avec le Système des noms de domaine en général.

Ce que nous avons fait, sur la diapo suivante -- nous y voilà -- nous avons fait une enquête en ligne. Elle a été effectuée pendant le mois de février en un peu plus d'une semaine. L'enquête a été commanditée par l'ICANN et menée par Nielsen. Quand nous disons « commanditée », elle n'a pas été identifiée comme étant une enquête parrainée par l'ICANN. Les gens qui ont participé à l'enquête ne l'ont associée à personne d'autre que Nielsen.

Ils devaient être âgés d'au minimum 18 ans, passer au moins cinq heures par semaine sur Internet. La majorité y passe beaucoup plus de temps. Et l'échantillon a été défini pour représenter géographiquement environ 75% de l'utilisation globale en ligne. Ça signifie 6 144 questionnaires complets, de 64 pays, et nous l'avons effectuée dans 18 langues différentes.

Donc c'est -- je vais vous donner les aspects clé qui en ressortent. Le rapport complet est beaucoup plus long, mais voilà certains points.

Nous allons d'abord parler de la notoriété et de la fréquentation.

Le graphique en bas ici montre le taux moyen de sensibilisation et de fréquentation pour une variété de types de TLD comme nous les avons classifiés. Donc sur la gauche, les 86%, ceux qui ont des TLD de niveau géographique, les ccTLD. Et ceux-là ont la moyenne globale la plus

haute pour la notoriété et pour la fréquentation, à 86% pour la notoriété, 81% pour la fréquentation.

À droite, vous avez ensuite ce qu'on appelle, ce que nous avons appelé les historiques, qui sont .COM, .ORG, .NET. Ils suivent de près pour la notoriété et la fréquentation. Ensuite vous pouvez voir que ça descend, et nous avons les nouveaux gTLD à 14% de notoriété et à peu près pareil pour la fréquentation, et les nouveaux -- la ville et les IDN ont aussi été testés, ils arrivent à environ 7%. Ensuite nous avons tout à droite ce que nous avons surnommé « historique faible », en termes de notoriété et de fréquentation, et c'est, par exemple, .PRO, .TEL, .COOP, .ASIA. Nous avons défini des ensembles pour représenter chacun de ces groupes.

Quelques commentaires d'ordre général. Les nouveaux TLD ont à l'évidence de la place pour se développer, mais vous êtes déjà en-dessous de cette catégorie d'historique faible. Et il y a une chose constante, je ne vais pas tout vous montrer aujourd'hui, mais la notoriété apparaît souvent comme dirigée par la familiarité et la pertinence perçue. Donc ces groupes dont la notoriété est grande ont -- ça fait longtemps qu'ils sont là, mais ils ont aussi -- cette longévité se convertit en familiarité, et nous allons voir que la familiarité joue aussi un rôle dans l'acceptation des nouveaux.

Continuons avec la diapo suivante.

En regardant ça sous un autre angle, nous allons nous intéresser à la notoriété globale. Donc 98% de notre échantillon connaissait au moins un des TLD historiques dont nous leur avons parlé. Moins de

50% des gens ont dit connaître au moins un des nouveaux TLD. Donc c'est la notoriété globale. Ils en connaissaient au moins un.

Donc il y a la moitié des gens qui disent en connaître, au moins les niveaux de notoriété les plus faibles pour les IDN et les TLD de ville à ce jour.

L'autre chose intéressante, pourtant, c'est que le graphique sur le côté droit vous montre que parmi ces gens qui connaissent les TLD, combien avaient l'intention de visiter ces TLD. Et c'est, vous savez, 85%. C'est aussi proche de 1/1 comme nous allons souvent le voir. Quand les gens prennent connaissance de ces TLD, ils ont l'intention de les visiter. Et probablement une des raisons majeures, c'est qu'ils sont à la recherche de quelque chose de spécifique. Informations, opportunité. Et ce sont ces choses qui motivent les gens à s'y rendre.

Nous avons demandé aux gens, vous savez, quelles étaient spécifiquement leurs motivations pour se rendre ou non sur un de ces TLD, et les niveaux de pertinence et d'intérêt sont une motivation bien plus importante que des questions de confiance ou de peur. Donc ces dernières tendent à être secondaires. Ce qui motive réellement les gens est cette perception de pertinence ou qu'il a quelque chose là-bas pour moi.

Continuons avec la diapo suivante.

Nous avons aussi demandé aux gens quelle terminologie ils associaient, quels mots ils associaient avec les gTLD historiques et les nouveaux, et ce que nous voyons avec les historiques, plus gros est le

mot, plus on le retrouve souvent. Ils sont pratiques, instructifs, s'ils ne sont pas pratiques, ils sont utiles. C'est une bonne chose digne de confiance pour les gens comme moi.

Quand vous regardez les nouveaux sur le côté droit, leur taille est plus uniforme, rien n'est un message dominant, mais on voit les mêmes thèmes à propos d'informations. Nous voyons aussi l'émergence de choses qui ont trait à l'innovation. Innovant, excitant, d'avant-garde, ce genre de choses.

Nous voyons de la négativité car trop confus, écrasant, trop technique, ce genre de choses, mais c'est bien contrebalancé par ces perceptions positives. Donc en général, nous trouvons que les réactions sont des associations plutôt positives.

Diapo suivante.

C'est un résumé des données de la notoriété et de la fréquentation. Nous avons ensuite posé un grand ensemble de questions à propos de la confiance. C'est ce que nous allons voir.

Donc pour commencer, ont-il l'impression de faire confiance aux TLD ? Nous leur avons demandé s'ils étaient vraiment dignes de confiance, assez dignes de confiance, dignes de confiance, pas dignes de confiance.

Pour les historiques, 9 sur 10 ou plus disent qu'ils sont vraiment dignes de confiance ou assez digne de confiance. Pour les nouveaux TLD, c'est environ 50%, beaucoup moins pour certains, mais étant donné qu'ils sont nouveaux et que les gens ont tendance à être

sceptiques à propos des nouvelles choses qu'on leur propose, ce n'est, à mon avis, pas un mauvais chiffre.

Nous avons également demandé comment ils pourraient s'améliorer sur la confiance -- ou nous avons posé des questions pour comprendre comment on peut améliorer cette perception « digne de confiance », et il y a une dynamique intéressante. Il se dégage deux façons de penser dans l'enquête. Quand nous avons demandé s'il devait y avoir des restrictions d'achat, la tendance a été de dire qu'il ne devait pas y en avoir, ou qu'elles devaient être légères. Un petit pourcentage a dit qu'elles devaient être strictes. Mais si nous demandons ensuite si ceux -- si le fait qu'il y ait des restrictions d'achat sur un site impacte leur perception de la confiance, ils sont vraiment d'accord avec ça.

Vous avez la perception générale que ça doit être léger, mais savoir qu'il existe certains types de restrictions améliore leur perception de la sécurité ou le fait d'être digne de confiance.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

Maintenant, il y a une autre dynamique intéressante. Une des choses qui entre en jeu ici est qu'ils attendent généralement que l'industrie des noms de domaine soit consciencieuse. Ils attendent de l'industrie qu'elle mette en place un certain niveau de précautions concernant qui obtient un nom, un écran devenant titulaire de nom de domaine, donner aux consommateurs ce qu'ils veulent. De bons résultats -- de très bons résultats ici.

L'inconvénient, c'est qu'ils sont aussi bien conscients qu'il a beaucoup d'abus. Les gens sont très conscients des mauvais comportements sur Internet. Le seul qui ne fait pas de pic avec la haute notoriété est le cybersquattage, qui est beaucoup plus bas.

Ce qui est intéressant pour nous, c'est que plus les gens sont conscient des abus ou plus ils ont peur, plus ils donnent des notes élevées en disant que l'industrie des noms de domaine est digne de confiance.

Pourquoi en est-il ainsi ? Je pense qu'en partie, plus les gens sont éduqués, plus ils sont instruits, moins ils -- plus ils sont compréhensifs. Je pense que ça en fait partie. Mais la chose la plus importante qu'il se passe, c'est qu'ils n'associent pas ces comportements avec la responsabilité de l'industrie des noms de domaine. Je vais vous en montrer un peu plus à ce sujet sur une autre diapo.

Ce qu'ils craignent, les raisons de leur peur vient beaucoup plus des attaques ciblées. Ils sont ennuyés mais pas vraiment concernés par le spamming, mais ils ont vraiment peur que leurs informations d'identification soient volées, ce genre de choses. J'ai fait d'autres projets de recherche où les gens s'inquiètent de vol financier ou d'identité.

Diapo suivante.

En exemple, nous allons regarder spécifiquement les informations d'identification volées.

Nous avons des ensembles de données similaires pour chaque mauvais comportement. Mais 20% dit avoir été touché. Un taux plus

bas que les autres types de comportement. Mais 86% dit craindre ou avoir peur d'être touché ou qu'ils vont être touchés. Comme je l'ai dit, comparé au spamming, l'impact est faible. Beaucoup plus de gens disent -- la majorité, une large majorité dit avoir été touchée par le spamming, mais elle ne craint pas le spamming.

En bas à droite, le graphique à bulles ici, c'est ce qu'ils ont fait pour se protéger. Nous voyons qu'ils ont fait la même chose pour se protéger de tout type de mauvais comportement. Ils ont acheté des logiciels anti-virus, ou ils ont changé leurs habitudes sur Internet. Nous avons également arrêté d'effectuer des achats en ligne. Mais cela pourrait s'élargir plus, il y a des limitations sur comment, quand ou à quel endroit ils font des recherches, des choses comme ça.

Mais quand nous demandons de qui la responsabilité est en jeu pour résoudre ces mauvais comportements, toutes les grandes bulles que vous voyez à gauche sont les représentants chargés de faire appliquer la loi, sous leurs différentes formes. INTERPOL, services de police locaux, représentants de la loi nationaux etc. C'est vraiment vu comme une activité criminelle et pas nécessairement comme quelque chose qui est réglementé -- une activité de réglementation.

Donc c'est la vue d'ensemble. Encore une fois, le rapport dans son intégralité est disponible avec beaucoup plus de détails.

GREG RAFERT :

Très bien. C'est un plaisir d'être ici. Le résumé de nos résultats jusqu'à aujourd'hui va également donner un relativement bon aperçu

avec un rapport qui arrive en août. Si vous avez des questions ou des feedbacks, ils sont les bienvenus. N'hésitez pas à me contacter. Vous trouverez mes coordonnées à la fin des diapos, et nous aimerions savoir ce que vous en pensez.

Je crois que nous pouvons passer à la diapo suivante.

Je suis le vice-président du Groupe d'Analyses. J'ai travaillé sur la concurrence et l'antitrust. Nous travaillons également avec Catherine Tucker, Maître de conférences à la MIT Sloan School of Business. Elle espérait pouvoir venir et m'a demandé de vous dire qu'elle était désolée de ne pas avoir pu le faire. Elle vous demande de l'excuser.

Ce que nous cherchons à faire, nous voulons vraiment comprendre quels sont les effets compétitifs du programme des nouveaux gTLD de l'ICANN sur le marché des noms de domaine, comme le disent les diapos. Nous voulons regarder ce qu'il s'est passé par le passé. Donc ce qui a commencé à se passer à l'entrée des nouveaux gTLD, ce qui arrive aujourd'hui, pour poser les bases, dans une certaine mesure, pour que dans un an, nous puissions comprendre comment la concurrence évolue ou comment sont les prix et des choses comme ça qui changent dans le futur.

Donc, pour estimer les effets de la concurrence, nous allons regarder une ou deux choses. Le premier facteur pour comprendre dans quelle mesure et comment les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre sont en compétition sur les prix mais aussi sur d'autres facteurs. Concernant les autres facteurs sans lien avec les prix, vous pouvez imaginer, par exemple, quels sont les compléments proposés

par un bureau d'enregistrement et comment un gTLD particulier commence réellement à se différencier des autres d'une manière significative ?

Nous voulons également comprendre ce que les consommateurs font. En particulier, ou du moins une manière de voir ça est de comprendre comment les volumes d'enregistrement répondent à des choses comme les différences de prix. Est-ce que vous voyez les consommateurs se diriger vers les gTLD moins chers ou non et pourquoi, s'ils ne le font pas ? Est-ce que les types de compléments proposés par les bureaux d'enregistrement ou d'autres caractéristiques non tarifées associées aux TLD ont un quelconque effet ? Enfin, est-ce que nous voyons un effet des enregistrements des TLD historiques, par exemple, sur les inscriptions aux nouveaux gTLD.

Merci.

Pour vous donner une idée des résultats préliminaires que nous avons jusqu'ici, je voulais faire une introduction avant de vous parler un peu de notre approche. Ces résultats sont préliminaires pour deux raisons. Premièrement, nous sommes toujours en train de travailler sur certaines des données que nous avons collectées et reçues. Et, comme je crois l'avoir mentionné plus tôt, ça devrait être terminé en août.

Mais ils sont aussi préliminaires parce qu'une grande partie de notre travail est une sorte de toile de fond pour comprendre ce à quoi le marché actuel ressemble. Dans un an, nous ferons le point sur nos résultats pour avoir une meilleure idée de comment les gTLD, les gTLD

historiques, les bureaux d'enregistrement, les registres, etc. changent leurs prix ou leurs offres non tarifées.

Alors, pour résumer les résultats, ce que nous avons vu jusqu'ici, c'est une différence de prix relativement faible entre les gTLD historiques et les nouveaux gTLD. Mon explication serait que les nouveaux gTLD sont plus à même de se différencier. Par exemple, .PHOTO pourrait faire payer plus cher car les photographes qui ont un site web de photographie sont prêts à payer pour cette reconnaissance associée à .PHOTO. Nous voyons également que les TLD historiques ont tendance à avoir des balisages plus importants en comparaison avec les nouveaux gTLD. Une partie de ça doit venir des prix relativement plus bas des gTLD historiques. Ça doit en partie venir du fait que les TLD historiques sont juste un peu plus connus, comme nous l'avons vu dans le travail de Nielsen. Nous sommes encore en train d'enquêter sur ça.

Nous avons aussi commencé à regarder quels étaient les effets des inscriptions des gTLD sur les enregistrements des TLD historiques. Est-ce que vous voyez un gros volume se détacher des TLD existants ? Nous n'avons pas vraiment vu ça. Ce travail est vraiment préliminaire, et nous pourrions arriver à un point où nous pouvons dire quelque chose d'un peu plus définitif. Mais, du moins jusqu'ici, nous n'avons pas encore vu quelconque type de mouvement concernant les enregistrements aux TLD historiques.

Et enfin, nous avons commencé à regarder certains de ces facteurs non tarifés que les bureaux d'enregistrement, en particulier, offrent.

Et donc à un niveau très élevé -- et ça ne va probablement choquer personne ici aujourd'hui -- mais nous avons vu parmi les bureaux d'enregistrement que l'hébergement de site web et l'e-mail sont ce qui est le plus fréquemment proposé. Ça ne dit pas vraiment grand' chose sur si vous voyez une tarification différenciée pour les différents TLD ou non. Ça ne parle pas significativement des effets compétitifs, mais nous voulions essayer de caractériser ce que nous voyons dans les données aujourd'hui. Et enfin, nous notons que -- du moins pour ce genre d'étude de cas, les coûts d'enregistrement pour un nom de domaine donné sont bas en comparaison de ce que vous pourriez payer si -- si vous vouliez ajouter d'autres types de compléments pour héberger votre domaine ou votre e-mail, etc.

Pour vous donner une idée de récapitulatif de haut niveau de notre approche, nous allons collecter et nous avons collecté des données sur les prix des bureaux d'enregistrement et des registres, sur les offres complémentaires, leur disponibilité et leur prix et, enfin, les volumes d'enregistrement de domaine pour une variété de TLD. Pour vous dire la manière dont nous avons construit nos échantillons et les données de quels TLD nous avons décidé de collecter et les données desquels nous avons décidé de ne pas collecter, nous avons collecté les données de tous les TLD historiques dans la mesure où ils étaient disponibles. Nous avons échantillonné les ccTLD Il y en a un grand nombre. Dans un monde idéal, nous aurions collecté les moindres données ccTLD qui existaient. Ça n'a pas été possible. Ce que nous avons fait, c'est sélectionner plusieurs régions de l'ICANN, et nous avons ciblé les ccTLD qui ont un volume relativement élevé

d'enregistrement pour avoir, dans une certaine mesure, les ccTLD les plus populaires.

Puis enfin, en ce qui concerne les nouveaux gTLD, encore une fois, c'est un échantillon. Il y a beaucoup de nouveaux gTLD. Il y en a encore plus qui vont arriver dans le futur. Nous avons donc construit nos échantillons pour atteindre quelques objectifs. Nous voulions des gTLD populaires actuellement -- ou pardon -- des nouveaux gTLD. Basés sur les enregistrements actuels totaux. Populaires depuis peu de temps -- donc nous voulions voir -- nous voulions enlever ou échantillonner ces nouveaux gTLD qui ont eu une croissance significative ces derniers mois.

Et enfin, nous voulions nous assurer que nous incluons certains des nouveaux gTLD dont nous avons pensé qu'ils pourraient être en compétition les uns avec les autres. Par exemple, si nous -- si nos -- si nous incluons .HOTEL, nous voudrions aussi essayer et inclure d'autres nouveaux gTLD qui pourraient être en compétition avec .HOTEL dans l'espace des voyages.

Donc je pense que nous pouvons -- et pardon, en fait, si vous pouvez revenir en arrière.

Une chose que je devrais noter est que nous avons collecté des données ou nous avons échantillonné à partir d'un peu plus de 100 nouveaux gTLD. Cet échantillon représente un peu plus de 80% du volume total des enregistrements parmi les nouveaux gTLD. Nous saisissons donc plutôt une grosse partie de l'enregistrement -- des enregistrements.

Donc, en termes de données collectées à ce jour, nous avons obtenu les prix des registres pour un peu plus de 80 nouveaux gTLD par les opérateurs de registre. Merci de nous avoir fourni ces données.

Pour les TLD historiques, nous avons également obtenu les changements historiques de prix et les volumes d'enregistrement par l'ICANN. Et après, en ce qui concerne les nouveaux gTLD -- désolé. Pour nos prix de bureaux d'enregistrement, nous avons retiré manuellement la liste des prix 2015, les prix des compléments et la disponibilité d'environ 35 bureaux d'enregistrement.

Nous avons espéré obtenir plus de données détaillées des données historiques et actuelles par les bureaux d'enregistrement car nous aurions été capables d'en faire un peu plus avec les données en termes d'analyse d'effets compétitifs. Malheureusement, nous n'avons pas reçu beaucoup de ces données. Donc nous n'avons encore rien fait avec. Mais si nous recevions plus de données, nous serions heureux de les analyser.

OK. Entrons plus en détail dans certains résultats que nous -- dont j'ai donné un aperçu il y a quelques diapos. Je ne suis pas sûr de ce que vous pouvez voir d'après ce qu'il y a ici.

Nous cherchons en fonction du temps, le prix de gros de la disponibilité générale pour ces TLD historiques qui ont des données publiques disponibles. Et le grand enseignement de cette diapo, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de différence de prix parmi les TLD historiques. Si vous regardez les données les plus récentes, elles vont d'environ 6\$ à un peu plus de 8\$ parmi cette gamme de TLD.

L'autre chose que nous avons ajouté à cette diapo, ce que je pense que vous ne pouvez pas voir du tout, c'est qu'il y a trois barres verticales. La barre verticale la plus à droite illustre le moment où les nouveaux gTLD ont commencé à arriver sur le marché. Car nous étions curieux de voir si nous verrions ou non des changements de prix pour les TLD historiques. Pour faire court, je ne crois pas qu'on voit quelque chose. Je pourrais regarder ça un moment et en tirer des conclusions. Mais vous ne voyez pas vraiment de changements de prix qui résultent du moins de la première entrée en fonctionnement des nouveaux gTLD.

Ce graphique présente la dispersion des prix. Nous voulions avoir une meilleure idée pour les TLD historiques, qui sont en bleu, et les nouveaux gTLD qui sont de cette couleur dorée.

Qu'est-ce que nous voyons ? L'axe du bas, l'axe X, présente le prix de disponibilité générale. Et l'axe Y est juste le nombre de TLD qui entrent dans une certaine catégorie de prix.

Et, du moins pour moi, ce que je vois ici, c'est que parmi les TLD historiques, il n'y a pas beaucoup de différences de prix. Et en général, les prix sont plutôt bas pour le niveau de disponibilité générale. Quand vous regardez les nouveaux gTLD, vous voyez plus de dispersion des prix, et en moyenne, les prix sont un peu plus élevés. Ça évoque, je pense, le fait que les nouveaux gTLD sont capables de mieux se différencier que les TLD historiques. Mais je pense que c'est une question ouverte.

Ce graphique ressemble beaucoup à celui que nous venons de regarder, la seule différence étant que nous regardons maintenant les prix au détail. Il s'agissait des listes de prix que nous avons collectées par les bureaux d'enregistrement. Et, encore une fois, c'est presque la même chose, une dispersion relativement faible et des prix bas pour les TLD historiques, et des prix beaucoup plus hauts ou plus hauts et plus de versions de prix pour les nouveaux gTLD.

Et puis, nous voulions regarder les balisages. Ici, les balisages sont la différence, le pourcentage de différence entre le prix en gros et au détail, encore une fois, en comparant les nouveaux gTLD avec les historiques. Les historiques sont de nouveau en bleu. Les nouveaux en doré ou jaune.

Et vous voyez ici ce à quoi j'ai fait allusion plus tôt, c'est-à-dire le balisage plus important au détail que les TLD historiques. Nous ne sommes pas encore vraiment sûrs de pourquoi nous voyons ça. Comme je l'ai dit, je vous ai donné quelques explications quand j'ai présenté ces résultats. Mais encore une fois, c'est une question ouverte, je dirais, la raison de cette existence.

Éloignons-nous maintenant un peu des prix et pensons à cela : est-ce que les volumes d'enregistrement ont été affectés de quelque manière que ce soit par l'arrivée des nouveaux gTLD -- et, encore une fois, pardon, c'est difficile à lire. Mais la ligne verticale la plus éloignée avec une petite case ici indique l'arrivée des premiers nouveaux gTLD. Et nous étions curieux de voir si nous allions voir ou non des changements sur les enregistrements totaux. Nous regardons ici les

enregistrements totaux parmi cinq des plus grands TLD historiques. Encore une fois, je ne vois pas beaucoup de changement. Continuons à regarder. Si je regardais ça un moment, je pourrais peut-être en tirer la conclusion que certains d'entre eux baissent un peu dans le temps. Nous allons regarder des choses comme la croissance mensuelle et la croissance année par année pour voir s'il y a quelque chose dans cette direction. Mais, en regardant ce graphique, rien ne ressort vraiment.

Finalement, en s'orientant plus vers les compléments proposés par les bureaux d'enregistrement, il s'agit vraiment d'un graphique très simple. Pour chacun des bureaux d'enregistrement dont nous avons collecté les données, nous avons demandé, essentiellement -- donc, par exemple, la barre la plus à gauche ici -- combien -- quel pourcentage de ces bureaux d'enregistrement offre de l'hébergement? Puis quel pourcentage offre l'e-mail et quel pourcentage offre la fonctionnalité de serveur, etc. Je crois que vous pouvez voir, ce n'est pas surprenant, que l'hébergement d'un e-mail est souvent proposé en complément.

Un point que nous allons commencer à regarder est : est-ce que vous voyez des compléments proposés ou non pour différents ensembles de TLD, et est-ce que vous voyez des prix différents parmi ces compléments? D'après ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, la réponse est probablement non. Mais c'est une question qui vaut le coup qu'on s'y attarde. Et enfin, je pense que c'est un exemple simple. Nous sommes allés consulter cinq grands bureaux d'enregistrement. Je crois qu'ils représentent 20% du total des enregistrements totaux de TLD sur ce graphique. Et nous avons pris cinq TLD. Nous voulions

avoir une idée du pourcentage du coût de l'enregistrement par rapport aux autres coûts que vous pourriez encourir si vous décidiez de prendre et de créer un site web ou un nom de domaine.

Donc, par exemple, .BERLIN, en -- en fait, je pense à une meilleure manière d'aborder ça, donc l'e-mail c'est la barre bleue en bas. Et, comme vous pouvez le voir, le coût de l'e-mail parmi -- pour chacun des bureaux d'enregistrement est le même que parmi chacun de ces TLD. Et, encore une fois, nous avons ensuite regardé l'hébergement. C'était le même prix pour tous, parmi tous les TLD. La seule chose qui change vraiment, c'est cette espèce de couleur rouge ou fuchsia, qui est le coût de l'enregistrement. Et je crois que l'enseignement de cette diapo est qu'il est relativement bas comparé aux autres coûts qu'on peut encourir.

Enfin, en ce qui concerne les prochaines étapes, nous sommes encore en train de traiter ces données. Nous aurons un rapport qui sera finalisé d'ici août 2015.

Nous espérons encore, comme cette diapo l'indique, avoir un peu plus de données venant des bureaux enregistrement dans le monde. Et donc, si nous les avons plus tôt que prévu, nous les intégrerons au travail que nous sommes en train de faire. Puis dans un an, nous ferons le point sur nos résultats. Et nous verrons ce qui a changé, si les prix ont changé ou non, si les compléments proposés ont changé ou non. Et vous serez probablement nombreux à me revoir dans un an. Merci.

TRANG NGUYEN :

Merci, Greg.

Bonjour à tous. La révision dont je vais vous parler est la révision de la mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD. Ce domaine de révision appartient à une sorte de seconde catégorie de la section 9.3 de l'Affirmation d'engagements, qui a réclamé une étude sur l'efficacité de la procédure d'évaluation et de candidature. En ce qui concerne l'étude de l'efficacité de la procédure d'évaluation et de candidature, elle est menée est par une auto-évaluation de l'ICANN. L'auto-évaluation est -- allez à la diapo suivante. Désolé, Karen. L'auto-évaluation évaluera essentiellement comment la mise en œuvre du programme est en accord avec le guide de candidature et la politique de la GNSO. Elle va également examiner l'efficacité et le bon fonctionnement du programme.

Ce que je veux souligner, c'est que ce n'est pas une révision du guide de candidature en lui-même ou de la politique de la GNSO.

Le résultat de le la révision sera un rapport que nous publierons pour des commentaires. Et tous les commentaires qui sont soumis seront intégrés dans le rapport final que nous publierons.

Le rapport final sera fourni à l'équipe de révision du CCT pour orienter son travail. Et nous allons également l'utiliser pour orienter notre travail lors des procédures de développement de la prochaine série.

Donc nous reconnaissons que la mise en œuvre du programme implique la participation de beaucoup de parties prenantes, pas seulement l'ICANN.

L'auto-évaluation est vraiment destinée à saisir l'expérience de l'ICANN dans la mise en œuvre du programme. Et, dans la mesure du possible, nous allons inclure tout feedback et toute expérience que les panels d'évaluation et les prestataires de services ont partagé avec nous.

Mais nous espérons que -- ce que nous espérons, c'est que l'auto-évaluation et le rapport que nous allons publier servira de mécanisme pour les autres qui, vous savez, ont été impliqués dans le programme pour partager leur expérience. Parce que je crois qu'un éventail d'expériences collectives de tous ces prestataires de service, vous savez, par le biais de la mise en œuvre du programme sera très utile à l'équipe de révision du CCT, pour avoir un état de la situation.

Donc, en ce qui concerne l'auto-évaluation, elle est organisée en quelque sorte pour refléter les modules du Guide de candidature. Nous avons 26 sujets de révision organisés en 8 chapitres. Je sais qu'il y a seulement 6 modules dans le Guide de candidature, donc les comptes ne sont pas bons. Laissez-moi expliquer.

Les chapitres 1 à 5 de l'auto-évaluation vont refléter les modules 1 à 5 du Guide de candidature. Le chapitre 6 du Guide de candidature, comme vous le savez, parle des conditions générales pour participer au programme. Ça ne va donc pas figurer dans notre auto-évaluation. À la place, les chapitres 6 et 7 de notre auto-évaluation va -- vont couvrir le programme de soutien aux candidats et l'instrument assurant la continuité des opérations. Nous sentons que ces deux

sujets sont substantiels et qu'ils méritent en quelque sorte leurs propres chapitres.

Et nous avons ajouté le chapitre 8 pour parler du fonctionnement du programme. Il s'agit en gros des procédures, des systèmes, des outils que nous utilisons pour supporter ce programme. C'est aussi, vous savez, la gestion financière du programme, comment nous gérons nos vendeurs, notre service client, nos communications. Vous savez, ce sont des aspects très importants de la mise en œuvre du programme qui n'étaient pas nécessairement discutées en profondeur dans le Guide de candidature, mais nous avons été critiques donc nous les incluons dans l'auto-évaluation.

Donc pour guider l'auto-évaluation, nous avons défini six dimensions de révision que vous voyez ici sur la diapo. Chaque sujet va être essayé avec une dimension pertinente, et toutes les dimensions ne sont pas pertinentes pour un sujet précis. Ce que ça veut dire, par exemple, c'est que la dimension de sécurité et de stabilité, que cette dimension n'est probablement pas aussi pertinente pour le sujet de la hiérarchisation, mais qu'elle est absolument pertinente pour le sujet de l'évaluation des services de registre. Il va en être question dans de plus amples détails quand nous parlerons de l'évaluation des services de registre, plus que lorsque nous parlerons de la hiérarchisation.

Cette diapo vous montre en quelque sorte les progrès réalisés sur le travail que nous avons fait. Nous avons fait beaucoup de progrès. En plus d'avoir défini les six dimensions de révision dont je viens juste de parler, ainsi que d'avoir défini les sujets de révision, nous avons créé

un modèle de rapport. Nous avons effectué plusieurs séries de révisions. Nous voulions nous assurer que l'information que nous vous présentons l'est d'une manière claire et qu'elle peut être suivie facilement. Nous avons également identifié une orientation pertinente pour les 26 sujets, ce qui est très important car la mise en œuvre du programme est basée sur le Guide de candidature et la politique de la GNSO et nous avons besoin d'identifier l'orientation pertinente pour chacun des sujets pour qu'une auto-évaluation exacte de comment la mise en œuvre de l'ICANN est en accord ou non avec l'orientation qui peut être effectuée. Nous avons également rédigé les 26 sujets. Nous avons également identifié toutes les stats et les données que nous voulions retirer pour appuyer ces 26 sujets. Nous avons également rédigé un glossaire, car comme vous le savez, nous utilisons beaucoup d'acronymes et nous voulions nous assurer que tout le monde comprenait la même chose en lisant le rapport. Nous avons aussi rédigé une introduction au rapport car il est important de faire comprendre pourquoi nous réalisons cette révision et d'expliquer ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.

Pouvez-vous revenir en arrière, Karen ? Désolée. Je viens juste de parler du travail que nous avons déjà effectué, mais il en reste encore beaucoup à faire. Tous ces 26 -- je les appelle papiers mais les 26 papiers que nous avons écrit sont actuellement en révision interne. Ceux d'entre vous qui sont proches du programme savent que beaucoup de ces sujets ne sont pas des sujets indépendants. Ils sont tous en corrélation. Nous devons faire beaucoup de sortes de vérifications de rapport. Vous savez, par exemple, une demande de

modification est en soi et hors soi un sujet dont nous parlons mais une demande de modification a également un impact sur l'évaluation initiale, le règlement de litiges et la signature de contrat, donc nous voulons nous assurer que la demande de modification est aussi reflétée dans la discussion pour ces domaines. Nous avons beaucoup de vérifications internes et de références à faire.

En plus de ça, nous devons bien sûr finaliser le rapport et ça signifie le mettre en page et mettre à jour les stats finales et écrire ensuite aussi un résumé analytique.

Cette dernière diapo montre un calendrier. Lors de la dernière réunion de l'ICANN, nous vous avons informé que le rapport serait publié le 30 juin. La date de cette publication a été repoussée à septembre. Elle a été repoussée parce que nous avons étendu la portée du rapport pour inclure deux nouveaux domaines de révision, le soutien aux candidats et l'Instrument d'Opérations Continues. Nous prévoyons actuellement que le rapport sera publié pour les commentaires en septembre, et il devrait être publié plus longtemps que la période standard des 42 jours de commentaire public. C'est parce que nous prévoyons notamment que le rapport sera assez conséquent. Aujourd'hui, c'est un rapport d'environ 250 à 300 pages. Pour nous assurer que la communauté ait le temps de lire le rapport, donner ses feedbacks et partager ses propres expériences, nous allons probablement le publier pour un minimum de 60 jours de commentaires. Tout feedback et expérience partagée sera incluse dans le rapport final qui devrait être publié à la fin de l'année civile.

KAREN LENTZ :

Merci, Trang. Le troisième domaine lié à la révision de CCT dont je vais parler est la révision des activités en cours concernant les protections des droits et les mécanismes de protection des droits qui ont été incorporés au programme des nouveaux gTLD.

Lors de notre rencontre à Singapour, il y a eu une période de consultation publique sur la version préliminaire du rapport sur la révision. Nous avons depuis clos cette période de commentaires et nous travaillons sur la mise à jour du rapport sur la base des feedbacks que nous avons reçu.

Nous avons trois objectifs en publiant ce papier, listés ici. Nous devons, avant tout, saisir l'expérience de l'utilisateur avec les mécanismes de protection des droits maintenant qu'ils étaient en usage. Et quand je dis expérience utilisateur, le papier pose un long ensemble de questions qui étaient -- nous espérons obtenir la contribution d'un grand groupe de parties prenantes pour que ce ne soit pas, vous savez, que les droits des détenteurs et de marques déposées. Il s'agissait de savoir comment -- comment les RPM fonctionnent dans le contexte de l'écosystème du DNS. Nous espérons également pouvoir, vous savez, mettre sur papier tous les problèmes qui peuvent être discutés concernant ces mécanismes de protection des droits pour en faire un document de support pour du travail supplémentaire. Et enfin, nous voulions utiliser ce rapport pour nous aider à jauger le niveau d'impact de certains des problèmes et des sujets.

Vous savez, il y a -- si vous regardez tout le panel, il y a toute -- toute une gamme de choses sur lesquelles nous pourrions travailler plus. Nous voulions regarder les feedbacks et comment -- les utiliser pour aider à établir les priorités, savoir sur quoi cela vaudrait la peine de déployer plus de ressources.

Comme je l'ai dit, la période de commentaires est terminée, et nous sommes dans la procédure de mise à jour. Ce rapport sera une contribution à l'équipe de révision du CCT. Il servira aussi, nous pensons, à certaines autres choses. L'une est une révision indépendante du centre d'échange d'information sur les marques dont nous avons -- que nous nous préparons à faire. C'est -- ce sera -- le papier nous permettra de plonger en quelque sorte -- plus profondément dans ce que le rapport a juste abordé. Il y a également eu une requête interne du GNSO pour un rapport thématique sur les mécanismes de protection des droits, et nous espérons donc que ce rapport sera une contribution utile pour aider à définir les problèmes qui pourraient être sujets au travail en matière de politique.

Alors qu'est-ce que les commentaires ont dit ? J'ai listé ici cinq des choses qui ont été mentionnées une paire de fois. Ce n'est évidemment pas un résumé complet. Le lien du résumé complet se trouve ici, en bas de l'écran. Mais certaines des choses qui sont pas mal ressorties, la première était ce qui est appelé la tarification plus élevée. Des inquiétudes ont été exprimées -- en termes de détenteurs de marque déposée, qui vont enregistrer leurs noms pendant une période d'enregistrement prioritaire, un certain manque de

compréhension de ce que les pratiques des prix étaient, de ce qui était permis et comment ça marchait.

Deuxièmement, il y a eu pas mal de commentaires de plusieurs parts à propos des noms réservés. Il y a définitivement de quoi faire des clarifications, vous savez, ce que -- les paramètres concernant les opérateurs de registre qui réservent les noms et la manière dont ils sont publiés, quels sont les exigences au cas par cas, comment vous pouvez mettre quelque chose dans une liste ou trouver si quelque chose est dans une liste. Et vous savez, en plus de la clarification, le genre d'inquiétude sous-jacente dans certains cas était la suivante : la capacité de réserver des noms de domaines peut potentiellement être un moyen de contourner les exigences d'enregistrement prioritaire.

Concernant les revendications de marques, les commentaires disaient vraiment, pour la plupart, vous savez, il semble bien marcher en tant qu'outil pour fournir des avis tout au long du processus d'enregistrement, et si c'est le cas, pourquoi l'arrêter à 90 jours ? Certains ont exprimé l'intérêt d'étendre ce service.

Concernant l'URS, le genre de commentaires clés que nous avons eu était d'ajouter la capacité de transfert au système de suspension qui existe dans l'URS. Dans la mesure où l'URS n'a pas encore largement été utilisé car il n'offre pas cette option parce qu'il -- il est limité à une suspension.

Enfin, je vais aborder les services de blocage. C'était aussi quelque chose qui était mentionné dans le -- dans le cas des enregistrements prioritaires ou de start-up -- start-up TLD où les opérateurs de registre

offraient un genre de liste de marques protégées ou d'autre service où vous pouviez payez pour bloquer votre terme pour empêcher qu'il soit enregistré par quelqu'un d'autre. Ces types de services ont reçu une quantité de commentaires positifs, comme étant utiles et efficace en termes de coûts, d'autres ont également manifesté des inquiétudes quant à la cohérence entre les différents registres ou services ou que les règles concernant ces blocs n'étaient pas toujours compréhensibles.

Nous avons aussi regardé les commentaires publics, et c'est une chose à laquelle on s'attendait aussi, un nombre de choses qui n'était pas tant de sujets pour un examen futur en termes de politique, mais un type d'améliorations opérationnelles que nous pourrions considérer. Par exemple, l'usage de signatures électroniques lors de la soumission des marques au centre d'échange d'information sur les marques. Il y en a eu beaucoup sur essayer de suivre l'info de start-up du TLD, lorsque les enregistrements prioritaires ont été lancés, comment ils, comment les gens pouvaient trouver l'information si elle changeait. Beaucoup de demandes pour plus -- plus de clarté pour ci et plus de facilité à utiliser ça -- la publication de cette information.

Le service client s'est beaucoup manifesté, aussi, concernant les erreurs de notes au centre d'échange d'information sur les marques et qu'est-ce qui était capable d'aider -- aider les gens à soumettre leurs marques et continuer cette procédure. Nous avons commencé à nous pencher sur ces choses et nous allons continuer avec nos fournisseurs de centre d'échange d'information sur les marques pour tenir compte de ces commentaires.

Alors, qu'est-ce qui va arriver dans les deux ou trois prochains mois en ce qui concerne la protection des droits ? Nous espérons que nous pourrions publier la révision du rapport du RPM mis à jour en juillet. Nous estimons que la révision indépendante du centre d'échange d'information sur les marques pourra être lancée en septembre. Aussi, Margie va vous en parler, nous prévoyons de publier un appel à volontaires de l'équipe de révision de CCT en septembre. Et le rapport thématique de la GNSO, qui concerne tous les RPM, pas seulement ces nouveaux, nous préparons à soutenir sa délivrance en octobre. Je vais également mentionner le fait que le rapport de révision du RPM en haut ici sera une contribution à l'équipe de révision de la CCT et le temps que cette équipe commence son travail, un rapport de juillet sera un peu obsolète, nous avons aussi l'intention de publier des mises à jours nécessaires pour aider l'équipe de révision et s'assurer qu'elle dispose des informations les plus pertinentes.

MARGIE MILAM :

Je vais vous parler brièvement de la préparation pour la révision de la CCT. Comme beaucoup de membres l'ont déjà dit, beaucoup de travail a été effectué ces derniers 6 mois-1an pour essayer d'être prêts pour cette révision. C'est l'objectif des efforts de toutes ces collectes. Beaucoup plus longtemps, comme le fait remarquer Jonathan. Juste pour rappel, il existe quatre révisions en vertu de l'Affirmation d'engagements. Celle-ci est la première de cette nature. Et quand vous regardez sa portée, comme nous en avons parlé au cours de cette séance, elle est plutôt vaste. Je veux dire, nous nous intéressons à la concurrence, la confiance de l'utilisateur, le choix de l'utilisateur

ainsi qu'aux questions d'efficacité -- inquiétudes et examens de la procédure de Candidature. Et ensuite il faut s'intéresser aux mesures de protection qui atténuent les problèmes liés à l'introduction ou à l'expansion. C'est un objectif assez conséquent. Et même, avec toutes les informations dont nous parlons, nous nous préparons pour une révision très détaillée et nous essayons de nous assurer que nous disposons du soutien adéquat pour faciliter cette révision.

Pour vous expliquer un peu le contexte sur le moment choisi, ça va commencer un an après l'entrée en fonctionnement des nouveaux gTLD. Nous examinons, comme Karen l'a mentionné, l'appel à volontaires en septembre, fin septembre. Et c'est une procédure récurrente. Il est anticipé en vertu de l'Affirmation d'engagements qu'il y en aura une un ou deux ans plus tard et ensuite tous les quatre ans. Maintenant, une question que, selon moi, l'ensemble de la communauté doit se poser, c'est comment -- comment est-ce que la transition entre dans ce cadre et est-ce que ça changera la nature des révisions ? À ce stade, nous continuons avec la révision comme si, vous savez, rien n'avait changé. Nous voulons nous assurer que ce travail est fait, et s'il y a des changements à l'avenir, une des choses que je voudrais souligner, c'est qu'il existe actuellement une période de consultation publique ouverte à l'ensemble de ces cycles de révision, et si vous avez des contributions à faire à ce sujet, merci de nous fournir vos commentaires avant le 2 juillet. Un des problèmes auquel cette communauté doit faire face est, je pense, le fait que nous ayons trois révisions qui vont être lancées en même temps, celle sur le

WHOIS, celle sur la sécurité et la stabilité, et celle-ci. Juste pour vous le signaler. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Et comme nous nous préparons pour la composition de l'équipe de révision, l'Affirmation d'engagements dit que les membres de la communauté -- qu'il y aura une révision avec le président du GAC, le Président-directeur général de l'ICANN ou les représentants désignés. Il y aura également les représentants des différentes SO/AC et des experts indépendants. Et la composition sera adoptée par le président du GAC et le Président-directeur général de l'ICANN. Comme nous nous préparons à l'appel à volontaires fin septembre, nous -- nous travaillons à identifier le genre d'expériences que nous voulons -- nous aimerions voir dans cette équipe de membres pour qu'elle puisse s'occuper pertinemment de tous les problèmes que nous avons identifiés. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Et avec le calendrier que j'ai mentionné, nous sommes dans la phase de planification de la formation de l'équipe de révision. Nous prévoyons de faire l'appel à volontaire en septembre. Nous prévoyons ensuite que l'équipe de révision soit définie en décembre et certains des rapports que nous avons mentionnés seront alors disponibles pour l'équipe de révision. Nous pensons que le travail de l'équipe de révision commencera réellement en mars l'année prochaine. Il faudra environ un an pour avoir le rapport final qui sera pour le Conseil d'administration. Une des choses que je voulais souligner, c'est qu'après que le Conseil d'administration ait regardé les recommandations de l'équipe de révision, il y a du travail supplémentaire à fournir. Si vous repensez à l'équipe de révision du

WHOIS, par exemple. Un processus de mise en œuvre sera lancé, dans la mesure où les recommandations sont liées à la mise en œuvre et qu'il peut aussi y avoir des problèmes liés à la politique si les recommandations de l'équipe de révision fait appel au travail du GNSO en matière de politique, en ce qui concerne certains des problèmes. C'est donc une très longue procédure, quand vous pensez à ce qui se passe lorsque l'équipe de révision a terminé son travail. Je pense que c'est tout ce que voulais dire à ce propos. Maintenant, à David.

DAVID CONRAD :

Bonjour, je m'appelle David Conrad. On m'a demandé de parler de l'étude sur la stabilité de la racine que nous allons effectuer. Comme vous le savez, la déclaration de la mission de l'ICANN stipule que nous nous soucions de la sécurité, la stabilité et la résilience du système Internet des identificateurs uniques. Un de ces aspects est que nous avons une obligation avant de pouvoir effectuer la prochaine série d'étude sur la manière dont les nouveaux gTLD ont -- le programme a influé sur la stabilité du système racine. Donc pour faire ça, nous avons commencé à initier une étude. Nous avons publié un appel à propositions le 5 juin. Le but de cette étude sera d'utiliser les données de différentes sources, y compris les opérateurs de serveur racine ainsi que toutes données historiques rendues disponibles, pour que nous puissions comprendre l'impact du système des nouveaux gTLD sur la racine du DNS. Les propositions sont attendues dans environ dix jours, donc si vous êtes intéressés, vous avez encore un peu de temps pour soumettre une proposition. Nous prévoyons que la date de

départ de ce projet se situera aux environs du 10 août et avons l'intention de publier le rapport préliminaire environ dix mois plus tard, en mai 2016. Le rapport préliminaire devrait être disponible pour commentaire public. Nous prévoyons que ce premier rapport préliminaire trace le contexte et le contenu de l'étude finale. Le commentaire public ira jusqu'à juin/juillet 2016. Nous allons ensuite prendre ces commentaires et formuler le -- le rapport final qui sera publié en -- en avril 2017. C'est tout ce que j'avais à vous dire à ce sujet. Donc --

KAREN LENTZ :

Merci, David. Nous allons maintenant donner la parole à certains représentants de nos organisations de soutien et comités consultatifs. Une grande partie de ces groupes ont également des séances publiques cette semaine. Ils vont donc être assez brefs ici. Mais si vous voulez en apprendre plus, vous pouvez -- j'espère qu'ils vont vous parler des autres séances qu'ils ont.

Je voulais également mentionner, il y en a un dont nous n'allons pas avoir de mise à jour -- il y a un groupe de travail du GAC sur les candidatures de la communauté. Il y a une mise à jour à ce sujet demain à 15h. Vous la trouverez à l'ordre du jour du GAC. Je voulais également dire que si vous pensez qu'il y a du travail qui se fait dont nous ne tenons pas compte, ça veut probablement dire que nous n'en avons pas connaissance. Donc veuillez venir après et dites nous si vous pensez que nous sommes passé à côté de quelque chose dans cette séance. Je donne la parole à Bret. Merci.

BRET FAUSETT : Merci, Karen. Je m'appelle Bret Fausett. Je suis un des co-présidents du groupe de discussion de la GNSO sur les séries suivantes des nouveaux gTLD.

Vous pouvez passer à la diapo suivante.

C'est également un moment charnière dans la présentation car nous avons regardé ce que nous avons fait et le travail que nous sommes en train de faire dans la GNSO est tourné vers l'avenir. Comment nous prenons toutes ces révisions qui sont en cours et comment nous prenons nos propres expériences en tant à la fois que candidat, titulaire de nom de domaine, propriétaires de marque déposée, et comment nous utilisons ces expériences pour informer de ce que nous ferons plus tard.

Il y a eu un délai très court en 2012 au cours duquel l'ICANN a accepté des candidatures pour de nouveaux gTLD. Il y aura une autre période de candidatures dans le futur. Et, ce que nous essayons de regarder à l'intérieur du GNSO, c'est: est-ce que nous voulons faire des corrections de plan politique dans la manière dont ces candidatures sont acceptées et révisées.

Laissez-moi vous dire -- laissez-moi vous expliquer comment nous sommes arrivés là où nous en sommes, quel est le statut du travail en cours, et où je pense que nous allons aller.

Passons à la diapo suivante.

Nous avons le sentiment au sein du GNSO, comme la plupart d'entre vous le savent, d'avoir la responsabilité de créer une politique concernant les extensions génériques. Nous avons le sentiment au sein du groupe que nous devons retenir les leçons de la dernière série, pour laquelle nous avons des révisions en cours. Nous avons aussi nos propres expériences. Et nous voulions les saisir pendant qu'elles étaient encore fraîches, nous voulions aussi utiliser ces expériences pour donner des informations sur ce que nous pourrions faire à l'avenir.

Alors, la manière dont la GNSO fonctionne, c'est qu'il y a un processus d'élaboration de politiques, un groupe formel de développement de politique qui cherche un consensus et qui fait ensuite des recommandations pour le Conseil d'administration. Avant de pouvoir commencer, il faut faire un rapport thématique. C'est un peu comme une étude d'incidence où vous regardez quels sont les problèmes, qui est touché, ce que nous devons rechercher si nous avons un processus d'élaboration de politiques.

Bien, c'était tellement énorme et il y avait tellement de problèmes qui pouvaient éventuellement être inclus dans le rapport thématique que nous avons pensé qu'il serait plus judicieux d'essayer de saisir ces problèmes et chercher le travail que nous ferions et le travail en matière de politique avant de passer au rapport thématique.

Nous avons donc créé une salle de discussion. Nous n'avons pas fait de politique à l'intérieur. Nous avons demandé aux gens de venir et

d'identifier les problèmes qui pourraient être utiles pour le développement de votre travail sur la politique.

Nous avons eu un fort taux de participation à l'intérieur du groupe, je pense qu'à peu près toutes les unités constitutives de la GNSO et de l'ALAC, et des gens qui je crois ne faisaient partie d'aucune organisation.

Vous pouvez passer à la diapo suivante.

Nous tenons un nombre de réunions en face à face à ces réunions de l'ICANN, tous les mois, et deux fois par semaine vers la fin, des téléconférences, et nous demandons aux gens de venir avec des problèmes assez clairs qu'ils désirent voir inclus dans notre travail. Le seul -- Et nous travaillons beaucoup en collaboration. Nous avons été très libéraux dans ce que nous avons accepté. Nous n'avons dit à personne que tel problème était inapproprié. La seule chose que nous leur avons dit, c'était que si le problème était formulé en donnant à présager un résultat, est-ce qu'ils pouvaient le reformuler de telle manière à ce qu'il soit ouvert et neutre. Et il y a plus de cent problèmes que nous avons identifiés, nous ne nous en occupons plus pour le moment. Le développement du travail sur la politique qui aura lieu dans le futur peut certainement prendre en compte ce qui arrive par les autres groupes de révision et tout ce qui en découle. Mais je pense qu'avec cette centaine de problèmes, nous avons un ensemble d'inquiétudes pour la communauté et pour tous les aspects de la communauté.

Nous avons présenté au Conseil de la GNSO ici à Buenos Aires une motion pour s'occuper de ces problèmes que nous lui avons transmis et créer un rapport thématique.

Regardez la prochaine diapo.

Un vote est programmé mercredi de cette semaine. J'espère que le vote du Conseil sera unanime. Au moins, j'essaie de parler à autant de personnes que possible pour arriver à ce résultat. Je pense qu'il y a -- il est possible que vous ne soyez pas d'accord sur le lieu où doit se tenir les corrections de plan lors de la prochaine série, mais je crois que tout est le monde est d'accord pour dire qu'il y en a besoin. Nous allons attendre plus tard pour définir ce que ces corrections de plan devront être, mais nous allons au moins commencer la procédure.

Si ce vote est approuvé cette semaine, c'est le calendrier que vous verrez. Il y aura un rapport thématique préliminaire qui sortira à la fin de l'été. C'est un document préparé par le personnel. Il sera soumis au commentaire public. Lorsque le commentaire public sera terminé, nous aurons l'opportunité d'initier un processus de développement d'une politique, éventuellement à notre réunion de Dublin. Ça serait notre point de départ.

Comme vous l'avez entendu, il y a beaucoup de révisions en cours qui vont aboutir à la fin du 2ème trimestre 2017. J'aimerais que le travail du GNO s'aligne avec ça, peut-être un cycle de réunion, et peut-être finir dans la seconde moitié de 2017, pour que vous puissiez vous appuyer sur ça pour donner la meilleure estimation de quand devraient se tenir les séries suivantes.

Diapo suivante.

Vous pouvez trouver un résumé de notre travail à ce jour, y compris l'ensemble des problèmes que nous avons présenté ici au Conseil. J'ai créé rapidement un court URL avant la présentation. Vous le trouverez également sur newgtld.click. Et le dernier lien sur la page est une liste de nos résultats.

KAREN LENTZ :

Merci, Bret. Le suivant à l'ordre du jour est Nicolas.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup. Je m'appelle Nicolas Caballero. Je viens du Paraguay. Je suis le représentant du GAC pour le Paraguay, et je remplace Olga Cavalli pour l'Argentine en ce qui concerne la présentation sur les noms géographiques.

Diapo suivante.

D'après le communiqué du GAC de Durban de juillet 2013 -- et je dois éteindre mon téléphone. Désolé.

Les objectifs de ce groupe de travail sont de réduire les incertitudes des candidats pour les pays, les régions et les communautés. Ils sont également d'éviter ou d'empêcher la mauvaise utilisation de noms qui sont pertinentes pour des communautés, régions, pays, etc.

Réduire les conflits, à l'annonce des résultats de la nouvelle série des nouveaux gTLD, et donner des informations de contexte qui peuvent

être utiles à l'ICANN pour la définition des règles de la série suivante de nouveaux gTLD.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Merci.

Le groupe de travail sur le nouveau document de contexte s'est concentré sur les actions possibles à l'échelle nationale et régionale pour protéger les noms géographiques ; sur des textes éventuels pour le guide de candidature ou autre document futur ; sur des directives éventuelles pour de meilleures pratiques ; sur l'analyse de préoccupations juridiques soulevées dans les commentaires publics, comme : est-ce que les noms géographiques ou les noms liés à une communauté devraient faire partie de « candidatures de la communauté » dans les nouvelles séries des nouveaux gTLD ; et sur l'analyse du concept d'intérêt public.

Certaines idées concernant les directives pour de meilleures pratiques sont : promouvoir un contact précoce entre le candidat et les autorités concernées et les communautés liées au nom géographique ou communautaire ; améliorer les efforts de sensibilisation pour la prochaine série de nouveaux gTLD ; établir des étapes claires ou des solutions envisageables pour à la fois les candidats et les gouvernements afin d'atteindre un consensus en relation avec les gTLD demandés ; établir une procédure claire dans la prochaine série des nouveaux gTLD pour que les gouvernements puissent exprimer leurs inquiétudes lorsque leurs territoires, régions, villes ou autre noms en rapport sont utilisés ; et établir des règles pour la suite si les deux parties ne sont pas arrivées à un consensus.

Quelles sont les prochaines étapes ? Bien, la procédure des nouveaux gTLD se passe à l'ICANN. Il y a eu quelques problèmes par le passé, ce qui signifie que si les règles ne sont pas changées -- il y aura les mêmes problèmes dans le futur.

Donc le groupe de travail va présenter au cours de cette réunion une nouvelle version du document de contexte incluant les informations des commentaires des communautés : préoccupations juridiques, inquiétudes de la communauté, et une révision du concept d'intérêt public.

Le groupe de travail se réunira pendant -- je crois que c'est demain, je ne sais pas exactement quand a lieu la réunion, et par le biais de téléconférences et de réunions en personne.

Désolé. C'est la suivante.

Si vous avez une question ou un doute, n'importe quoi, vous pouvez envoyer un mail à Olga Cavalli. Je suis sûr que l'organisation a le bon e-mail et tout ce qu'il faut.

Merci.

KAREN LENTZ :

Merci, Nicolas.

À la suite de l'ordre du jour, il y a Tracy Hackshaw du groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies.

TRACY HACKSHAW :

Bonjour à tous. Je suis une des co-présidentes du groupe de travail du GAC récemment créé, sur les régions faiblement desservies. Ce que notre groupe essaie de faire, c'est d'adresser les besoins de certains groupements qui font partie de l'environnement du GAC et qui sont traditionnellement faiblement desservis par l'industrie DNS et le secteur DNS.

Une des choses que vous avez sûrement entendue ou vue lors de -- lors du programme des nouveaux gTLD est un programme de soutien, un Programme de soutien aux candidats qui serait arrivé avec la dernière initiative. Cependant, il y a eu très peu de candidatures, et je crois seulement -- je crois que moins de 5 candidats ont pris cette offre. L'ICANN a créé une réserve de 2 millions de dollars pour soutenir ces candidats.

Certains des problèmes ont été identifiés comme étant le résultat d'un manque de promotion efficace, de marketing du programme dans ces communautés, un manque de capacité et de connaissance dans ces régions pour prendre en charge une chose telle que le programme des nouveaux gTLD, ainsi que, évidemment, les ressources, les ressources actuelles pour traiter avec le S.U. Ce groupe de travail cherche donc à aborder certains de ces déséquilibres et à développer certaines positions et certains documents que nous pourrions prescrire ou proposer au GAC en première lieu, en espérant que l'ICANN s'occupe du problème d'une manière plus compréhensive à l'avenir.

Diapo suivante.

Très bien. Alors brièvement, une région faiblement desservie se définit par -- son industrie DNS n'est pas bien développée, son gouvernement n'est pas bien au fait de l'ICANN, de ses fonctions, de ses procédures politiques et de la manière dont ces politiques l'affectent. C'est donc quelque chose que nous devons aborder dans le cadre du renforcement des capacités, de la formation, de la sensibilisation et ainsi de suite.

Diapo suivante.

Certains des problèmes du planning dont nous essayons de nous occuper, c'est les ccTLD, comme vous devez le voir. Les gouvernements et les ccTLD entretiennent certaines relations avec certaines de ces régions, et nous essayons d'avoir des projets de travail pour comprendre, aborder ces inquiétudes. Et comme vous devez le savoir, certains ccTLD pourraient aussi être intéressés par l'établissement de leurs propres programmes de nouveaux gTLD en tant qu'entreprise dans ces secteurs.

Nous cherchons aussi, comme je l'ai indiqué précédemment, à impliquer l'équipe, l'équipe de révision et les différents groupes de travail pour comprendre et aborder certains des challenges auxquels le programme a fait face, et auxquels il fera face, même de parler de choses comme une série corrective et ainsi de suite.

Nous avons aussi travaillé avec les groupes de travail de frais d'enchères pour voir comment nous pouvons utiliser au mieux certains de ces montants pour traiter les problèmes que j'ai soulevé plus tôt. Et comme je l'ai dit précédemment, le renforcement des

capacités est l'un des trusts les plus importants de notre initiative, pour s'assurer que l'industrie DNS dans son ensemble, à la fois du point de vue des entreprises autant que de la partie prenante -- toutes les parties prenantes impliquées, y compris les utilisateurs et les communautés universitaires etc. dans ces régions pourront comprendre et s'occuper du programme des nouveaux gTLD qui arrive ainsi que des autres problèmes qui pourraient apparaître à l'intérieur du programme.

Je pense que c'est tout.

Merci beaucoup.

ANNEBETH LANGE :

Je suis Annebeth Lange du ccNSO et je représente le groupe de travail intercommunautaire pour l'utilisation des noms de pays et de territoires en tant que ccTLD. Ce groupe de travail s'est appuyé sur les résultats du groupe d'étude de la ccNSO homonyme, qui a rendu son excellent rapport en juillet 2013 et qu'on peut trouver sur le site web de la ccNSO.

Notre groupe a été fondé en mars 2014 par nos organisations de parrainage respectives et la GNSO, l'ALAC, le GAC et la ccNSO participant, avec des co-présidents de la GNSO et de la ccNSO. Nous avons des réunions en personne lors des réunions de l'ICANN, et entre, des téléconférences.

Notre objectif est de tirer parti de l'expertise collective de la participation des SO/AC et d'autres pour explorer comment les noms

de pays et de territoires pourraient être utilisés en tant que TLD. Comme vous devez le savoir, ils ne sont pas en vigueur aujourd'hui.

Nous nous sommes mis en contact avec le groupe de travail du GAC à propos de la protection des noms géographiques en tant que TLS, mais il est important de souligner que notre groupe de travail, notre mandat se limite aux TLS, pas au second niveau, et seulement aux noms de pays et de territoires, venant de la liste ISO 3166, laquelle est également l'origine des ccTLD.

Heather Forest va vous donner une brève idée d'où nous en sommes aujourd'hui et de ce qu'il nous reste à faire.

HEATHER FORREST :

Merci, Annebeth. Je m'appelle Heather Forrest. Je suis une des coprésidente de la GNSO du groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des noms de pays et de territoires en tant que TLD, et je vais vous dire quelques mots à propos de notre charte.

Notre charte se compose essentiellement de deux tâches. La première, c'est d'évaluer s'il est possible ou non de développer un cadre pour les futures utilisations de noms de pays et de territoires en tant que TLD. Et dans la mesure où nous pensons qu'il est possible de le faire, nous développons des recommandations substantielles sur ce à quoi ce cadre pourrait ressembler.

Notre charte est formulée sommairement. Nous n'avons pas et, c'est pourquoi c'est à nous de définir et de développer le sens du terme « cadre » et du terme « pays » et « noms de territoires ». C'est une

partie de notre challenge. Et donc, les résultats auxquels notre groupe de travail intercommunautaire aboutira dépendront de comment nous interprétons ces termes. À ce point, nous avons interprété notre charte comme un challenge pour identifier le statu quo de la politique de l'ICANN et les justifications du statu quo de cette politique, et les options futures pour l'utilisation de codes à deux lettres, trois lettres et noms de pays et de territoires.

Lors de la réunion de ce matin, nous avons fait de sérieux progrès concernant l'exploration des options pour l'utilisation future des codes à deux lettres. Nous travaillons dans l'ordre en nous occupant d'abord des codes à deux lettres. Nous ferons les codes à trois lettres - - je crois que cette tâche sera en cours avant l'ICANN 54, où nous aurons des discussions animées et substantielles à ce sujet.

Dans notre réunion de ce matin -- en nous concentrant sur les codes à deux lettres, nous avons vraiment exploré toutes les options pour leur utilisation future. Tout depuis le maintien du statu quo à une utilisation totalement illimitée.

Nous, en tant que groupe, comme Annebeth l'a souligné, avons identifié le risque d'effort en double et de solutions contradictoires de la part de notre groupe de travail intercommunautaire, du groupe de travail du GAC, et la sortie des noms de pays et de territoires de second niveau. Et c'est quelque chose dont nous devons, en tant que communauté, tenir compte à l'avenir.

Merci beaucoup.

JIM GALVIN :

Merci. Je suis Jim Galvin, vice-président du SSAC et je représente une des parties de notre travail qui est en cours en ce moment. C'est mon unique diapo. Ce que le SSAC fait essentiellement, il a pris -- le but ici est de, dans les limites des contraintes des attributions et de la charte du SSAC, c'est que nous regardons ce que le programme des nouveaux gTLD a exécuté jusqu'à maintenant, et tout en avançant pendant que l'équipe de travail existe encore, et en se demandant s'il y a des suggestions que nous pourrions faire ou non, de nouvelles recommandations que nous pourrions faire tout en respectant le programme pour améliorer la prochaine série qui va probablement arriver à l'avenir.

Et nous essayons de répondre aux trois questions que vous voyez ici.

Laissez-moi prendre une minute pour dire quelque chose sur le fonctionnement du SSAC, juste pour que ça soit clair pour tout le monde. Normalement, ce qui arrive, quand vous prenez un sujet substantiel comme cette révision du programme des gTLD, c'est que des individus vont se mettre ensemble et être volontaires pour faire la plus grande partie du travail. Une petite partie de notre groupe se rencontre assez régulièrement. Et nous parlons de tous les problèmes. Et ce travail est ensuite porté à la connaissance de l'intégralité du SSAC pour révision et commentaires pour que tout le travail fourni par le SSCA représente toujours le consensus du comité SSCA comme un ensemble.

Je devrais également souligner que, même si nous procédons à la discussion de ce problème, ça ne garantit pas que nous produisons un travail particulier. Donc il est juste important de noter que nous prenons ça en considération et que nous le prenons sérieusement. Mais si au final il n'y a rien à en dire, alors aucun travail ne sera produit et l'équipe de travail arrête et nous passons au point suivant.

Alors ces trois questions -- la manière dont nous approchons ce travail est, premièrement, regarder toutes les recommandations liées au programme des nouveaux gTLD qui existent depuis le SAC045, publié en novembre 2010. En particulier, ce dont à quoi vous voulez penser est la recommandation et quelles mesures ont été prises. Y a-t-il quelque nouvelle information que nous pensons être pertinente que nous voudrions ajouter à nos conclusions qui pourraient rendre la proposition de la recommandation un peu différente? Donc nous pourrions vouloir la réaffirmer et suggérer quelque chose d'un peu différent. Ou peut-être que nous avons un commentaire que nous voulons ajouter à la mesure qui a été adoptée jusqu'ici.

Bien sûr, toutes les recommandations n'ont pas été prises à ce jour. Un exemple nous vient de David Conrad dans le panel ici. Il parle de certaines de ces mesures d'extensibilité de racine et des analyses qu'ils veulent faire. Et c'était en fait certaines des recommandations que le SSAC avait proposé dans certains de ses documents précédents.

Mais d'autres choses, en plus de l'extension de la racine -- je veux dire, le SSAC a créé des recommandations dans nombre d'autres contextes

qui ont été très populaires et bien discutées à l'intérieur de la communauté at-large. Donc, en plus de l'extension de la racine, il y a les problème de collisions de noms et les problèmes de noms réservés. Plusieurs recommandations au travers de plusieurs documents différents ont été faites dans ces espaces. Et nous allons nous intéresser plus particulièrement à ceux-là pour étudier si nous avons appris quelque chose de nouveau et de pertinent à dire à propos de ces recommandations.

Un deuxième problème que nous allons étudier est de savoir si oui ou non il y a de nouvelles recommandations. Maintenant, gardez à l'esprit que le SSAC ne s'occupe que des problèmes de sécurité et de stabilité en lien avec les systèmes de nommage et de nombres. Il n'entend donc pas refléter une révision complète du programme dans son intégralité. Nous allons seulement nous concentrer sur les problèmes internes à la charte du SSAC. Mais, comme plusieurs de nos membres ont beaucoup d'expérience de travail avec le programme, c'est une opportunité pour mettre les discussions et les problèmes sur la table et voir s'il y a quelque chose que nous avons à dire à ce sujet.

Et, enfin -- et c'est probablement le point le plus important de la diapo. Par le passé, plusieurs points ont été soulevés pour savoir si des choses ont été réglées en temps et en heure dans le passé. Le SSAC pourrait faire ou ne pas faire une recommandation qui aurait pu être interprétée de plusieurs manières différentes par le passé. Et les gens se sont souvent dit, eh bien, nous vous l'avions dit à l'époque. Pourquoi ne faites-vous pas ça ?

Et, par souci d'équité pour tout ça, une des choses que nous allons observer plus particulièrement est : est-ce que nous voulons ou non que cela se transforme en mesure et soit étudié avant le début de la prochaine série.

En général, le conseil du SSAC ne doit son mérite qu'à lui-même. Nous faisons donc une recommandation, elle est appuyée par certaines conclusions, et nous attendons que la communauté réagisse de la manière qu'elle considérera juste. Mais nous allons effectuer une étape supplémentaire cette fois pour considérer ces choses qui n'ont pas encore été abordées -- et ça va, il y a quelques unes qui ne l'ont pas encore été -- et si nous faisons de nouvelles recommandations, nous ferons des clarifications pour indiquer si nous pensons que cette recommandation doit être abordée avant l'arrivée de la prochaine série. Et nous indiquerons pourquoi, pour que la communauté puisse bien considérer ce problème, aussi, dans la révision de nos recommandations.

Merci.

KAREN LENTZ :

Merci, Jim. Et merci à tous les membres qui ont préparé tout ce travail. Vous pouvez voir qu'il y a beaucoup -- il se passe beaucoup de choses, il y a beaucoup de choses dont nous devons parler.

Voici le dernier point, les questions et les réponses. Si vous avez une question, vous pouvez vous avancer au micro à côté de Cyrus, ou si

vous êtes loin, vous pouvez la taper dans le tchat et Cristina la lira pour nous.

Les questions sont ouvertes pour tous les intervenants.

WERNER STAUB : J'ai -- désolé. Werner Staub du CORE. J'ai juste une question à propos de l'analyse qui a été faite avec le questionnaire Nielsen. Est-ce que ce questionnaire est disponible en détails ?

DAVID DICKINSON : Oui, il a été publié et il est disponible, pour un examen complet.

WERNER STAUB : La raison pour laquelle je demande ça, c'est parce que certaines des solutions semblent opposées à l'expérience que nous avons faite, particulièrement à propos des ccTLD. Nous trouvons habituellement beaucoup plus de reconnaissance pour ceux-ci, mais ça doit sûrement dépendre d'à qui cela a été demandé, à quel endroit, à quelle TLD de ville.

DAVID DICKINSON : CCT -- Pardon. ccTLD --

WERNER STAUB : Ville.

DAVID DICKINSON : Oh, TLD de Ville.

WERNER STAUB : Ouais.

DAVID DICKINSON : Ouais, donc vous devez vous rappeler que ça a été fait en février dernier, du temps s'est écoulé et nous avons utilisé un sous-ensemble de -- je crois qu'il y a eu trois TLD de ville qui ont été intégrées dans notre ensemble. Et nous leur avons seulement demandé à l'intérieur de régions -- et de zones qui seraient appropriées.

WERNER STAUB : Donc, par exemple, vous voulez demander à une personne aux États-Unis si elle a entendu parler de .NEWYORK ou .NYC

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Pas exactement.

WERNER STAUB : Mais pas nécessairement les personnes de cette ville. Donc vous ne pouvez pas vérifier ça.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Oui, exactement.

WERNER STAUB : OK. Ceci explique cela.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Donc, si Berlin a été demandée dans pratiquement toute la région européenne, par exemple. Pas seulement par les gens de Berlin.

KAREN LENTZ : Je voudrais juste ajouter que le questionnaire dans son intégralité est disponible sur notre site. Sur la page des nouveaux gTLD, il y a un onglet de révisions du programme. Et vous pouvez trouver -- vous pouvez télécharger le questionnaire dans son intégralité là-bas.

JORDYN BUCHANAN : Salut. Jordyn Buchanan, Google. J'ai plusieurs questions concernant la révision de l'extension du serveur racine. La deuxième va peut-être aussi avec les autres révisions.

Mais la première question est: Est-ce que vous prenez en considération tous les effets de la fragmentation du cache sur les résolveurs récursifs ou est-ce que vous ne prenez que purement en considération les effets sur la racine ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Donc, jusqu'à maintenant, nous avons publié un RFP pour qu'un partenaire nous aide avec ce rapport. Nous ne sommes pas entrés dans les détails insoutenables concernant la méthodologie avec laquelle le partenaire va établir les données associées avec l'étude de

l'extension de racine qu'ils vont faire. Il serait intéressant de jeter un œil à la fragmentation -- la fragmentation du cache serait intéressante, bien que je ne sois pas sûr de comment nous serions nous-mêmes capables d'obtenir ces données.

S'il y a des organisations qui, disons, s'occupent de serveurs de cache et qui seraient intéressés par nous fournir ces données, je suis certain que nous les accepterions avec grand plaisir.

JORDYN BUCHANAN : Je vais reformuler ma question. Je suppose que vous tenez compte des changements de la zone racine sur des choses comme l'univers récursif toujours en mouvement en tant qu'objectif de cette révision ou non ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Donc, vous savez, l'objectif de la révision est d'étudier l'impact du programme des nouveaux gTLD sur le système -- le système racine en tant qu'ensemble. Donc ça devrait vraisemblablement faire partie des objectifs.

JORDYN BUCHANAN : Ma deuxième question est : pourquoi diable est-ce que ça va prendre si longtemps ? Je ne comprends pas -- comme, non plus -- est-ce que vous attendez que les données soient collectées ? Est-ce que c'est l'analyse des données ? Est-ce que c'est déterminer ce que vous

voulez analyser ? Qu'est-ce qui entre en jeu lors de l'élaboration de ces calendriers ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Vous vouliez y répondre? Je vais y répondre. Alors une partie est d'identifier les ensembles de données pour collecter les accords nécessaires pour l'obtention de telles données. Nous devons pénétrer, dans certains cas, vous savez, dans certains contrats d'accès aux données.

Et ensuite, vous savez, travailler sur ces données pour essayer de fournir une analyse raisonnable qui résistera à l'examen bienveillant de la communauté.

Lorsque nous avons fait l'étude d'extension de racine d'origine il y a, c'était en 2008, 2009, je me souviens que ça a pris de 6 à 8 mois. Ça ne semble par aller au-delà de ça.

JORDYN BUCHANAN : Je crois que je vais conclure avec un commentaire, qui est : Je crois, si vous regardez le sujet de la collision de noms, qui a probablement eut besoin -- en examinant d'autres ensembles de données semblables mais pas identiques, je crois que vous pourriez même regarder -- sur l'étendue d'une période de consultation publique de l'ICANN, il y a un ensemble important d'analyses de différentes parties même sur une période supérieure à 42 jours. Il semble donc que nous pourrions pouvoir -- même si vous avez raison. Je suis sûr que vous pouvez

passer six à huit mois à y penser. Vous devriez également encourager les gens à avancer un peu plus vite. Merci.

RUBENS KUHL :

Je m'appelle Rubens Kuhl de .BR. J'ai un commentaire concernant les analyses compétitives.

Il y a le chiffre du balisage des prix de gros aux prix de registres. C'est possible ce n'est pas si simple, que les bureaux d'enregistrement aient fixé un prix comme le prix de la transaction ou le prix de gestion et puis un prix de balisage. Ça expliquerait probablement pourquoi vous voyez un plus gros balisage sur les registres avec un prix de gros moins important, car il y a un coût fixe que vous voulez ajouter. Donc un coût fixe plus variable devrait mieux montrer ce phénomène. Merci.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ :

J'apprécie le commentaire. C'est vraiment bon à savoir. Et si vous avez d'autres commentaires comme ça, je serais heureux de les entendre. Merci.

INTERVENTION À DISTANCE : Bonjour, je m'appelle Cristina Flores. Et nous avons plusieurs questions des intervenants à distance.

Les deux premières questions sont d'Adrienne avec Atgron. Elle demande : Comment le document du mécanisme de protection des droits est communiqué aux nouveaux opérateurs de registre et aux candidats aux nouveaux gTLD ? Nous avons signé notre contrat le 1

octobre et le document RPM a été publié sur la page d'accueil de l'ICANN le 30 septembre. Mais l'ICANN ne nous en a jamais directement fait part pendant la négociation du contrat ou après. Nous avons pris connaissance du document lors d'une banale conversation avec un bureau d'enregistrement lorsque nous lui communiquions nos plans d'enregistrements prioritaires proposés.

Oh, bien sûr.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Ralentissez.

INTERVENTION À DISTANCE : OK. Comment le document du mécanisme de protection des droits est communiqué aux nouveaux opérateurs de registre et aux candidats aux nouveaux gTLD ? Nous avons signé notre contrat le 1 octobre et le document RPM a été publié sur la page d'accueil de l'ICANN le 30 septembre. Mais l'ICANN ne nous en a jamais directement fait part pendant la négociation du contrat ou après. Nous avons pris connaissance du document lors d'une banale conversation avec un bureau d'enregistrement lorsque nous lui communiquions nos plans d'enregistrements prioritaires proposés.

KAREN LENTZ : C'est Karen Lentz. Donc, Adrienne, si je comprends bien la question, il s'agit de la section des exigences du RPM du contrat de registre, qui fait partie du spec 7. Donc, vous savez, je ne connais pas exactement

le calendrier de votre contrat. Mais il fait partie du contrat de registre. Donc, lors du processus de négociation, il n'y a pas de -- vous savez, un avis spécifique ou des sections spécifiques dans ce contrat. Mais il est inclus dans la procédure en général.

Si ce n'est pas ce que vous vouliez dire avec votre question, eh bien, vous savez, dites-le nous. Et nous pourrions examiner ça à nouveau. Merci.

INTERVENTION À DISTANCE : Merci, Karen. Adrienne a également une seconde question.

Comme pour la question sur le document RPM, nous voudrions également savoir comment ce formulaire de démarrage de TLD spécifique demandé pour accompagner le plan de démarrage de TLD a été communiqué aux nouveaux opérateurs de registre et aux candidats aux nouveaux gTLD. On nous a informé que le formulaire pouvait être trouvé sur la page web du centre d'échange d'information sur les marques de l'ICANN après que nous ayons soumis notre plan de démarrage et attendu cinq jours que l'ICANN nous informe que notre présentation était incomplète.

KAREN LENTZ :

Donc merci Adrienne. Donc le -- bien, encore une fois, je ne connais pas le calendrier de des circonstances précises de votre cas. Mais généralement, quand un contrat est signé, il y a un kit de bienvenue. Et il y a un accès au portail, qui vous donne accès à tous ces formulaires et toutes ces instructions. Mais, si vous envoyez votre

question au service client par l'intermédiaire du portail, nous pourrions examiner les circonstances précises dans votre cas. Merci.

INTERVENTION À DISTANCE : Elle a également fait un commentaire final, qui est : Le résultat de ces retards ont été importants pour notre mise en service. Nous avons signé le contrat 51, et nous avons été le 120ème TLD à commencer notre période d'enregistrement prioritaire.

DANNY McPHERSON : Danny McPherson, VeriSign. Donc je voulais ajouter quelque chose à ce qu'a dit Jordyn, en fait, pour Dave Conrad et l'étude d'extension de racine et m'assurer qu'elle ne se concentre pas que sur ça. Je crois qu'il y a eu une erreur lors de la dernière version où une grande partie de ce que nous avons fait s'est concentrée sur les impacts du système de serveur racine en lui-même par rapport à ce que nous avons fini par trouver, des choses comme la liste publique des suffixes, les certificats de noms internes, les collisions de noms, ces choses qui ne sont pas dans le système de serveur racine en lui-même mais qui ont une sorte d'impact sur l'Internet au sens large ou sur l'usage des nouveaux gTLD.

Et donc j'ai lu le RFP. Et j'allais envoyer ce commentaire. Mais -- et c'est très proche du système de serveur racine, et j'espère que nous ne ferons pas encore d'erreur. Je pense vraiment que nous avons beaucoup appris du travail précédent que le SSAC et l'ICANN ont fait lors de la dernière série, et il se peut que nous n'ayons pas ces

problèmes. Mais j'aimerais m'assurer que c'est pas trop imbriqué -- juste pour le système de serveur racine, qu'il n'inclue pas des choses comme la fragmentation de serveur de noms récursifs, et si c'est le cas, si nous pouvons le faire. Merci, Dave.

INTERVENTION À DISTANCE : Re-bonjour. Deux questions de Constantine Roussos de .MUSIC. La première question est pour le groupe d'analyse et pour Greg Rafert.

En respect avec les effets compétitifs du programme des nouveaux gTLD de l'ICANN, est-ce que le rapport contient des analyses sur des, entre guillemets, chaînes génériques pour des communautés en comparaison avec, entre guillemets, des chaînes génériques pour les non-communautés ?

GREG RAFERT : Donc excusez-moi. Je pense que la réponse est probablement oui. Donc une des choses que nous pensons faire, c'est examiner à l'intérieur de différents types -- si je comprends bien la question -- c'est examiner à l'intérieur de différents types de gTLD pour comprendre si oui ou non les résultats que nous voyons plus largement ou assez constants ou reflétaient et regardent les coupes légèrement différentes de l'espace TLD. Donc, comme je l'ai, si j'ai bien compris la question, je pense que c'est oui.

INTERVENTION À DISTANCE : Merci. La deuxième question concerne la création d'exigences minimum pour un signalement d'abus valide qui est en cours de discussion avec la conformité de l'ICANN.

Est-ce que la conformité de l'ICANN considère un seuil d'exigence minimum basé majoritairement sur un taux de démontage élevé -- excusez-moi -- des demandes majoritairement sur un taux de démontage élevé sur un nom de domaine ? Par exemple, un domaine qui reçoit plus de 10 000 demandes de démontage d'après le rapport de transparence en cours de Google.

Si c'est le cas, y aura-t-il des périodes de consultation publique ouvertes ou des procédures pour que la conformité de l'ICANN considère ces recommandations ?

KAREN LENTZ : C'est Karen Lentz. Donc, Constantine, je ne suis pas sûre que quiconque ici dans le panel puisse répondre à cette question liée à la proposition ou aux discussions dans le domaine de la conformité.

Il y a cette semaine plusieurs sessions à l'ICANN qui vont se concentrer sur la conformité. Vous devriez peut-être leur demander ou, vous savez, contacter l'équipe de la conformité par l'intermédiaire des formulaires sur le site web. Je suis désolée que nous ne puissions pas régler ça ici. Merci.

INTERVENTION À DISTANCE : Merci.

Il y a un autre commentaire et une autre question des participants à distance. Un commentaire d'Adrienne en réponse à votre réponse. Je crois que les particularités du document RPM ne sont pas dans la spécification 7 de notre contrat ou de tout autre contrat récent.

En ce qui concerne la question, elle a été posée par K.K. Et elle dit : Est-ce que Karen Lentz et les autres pourraient s'il-vous-plaît commenter les inquiétudes et les critiques de la version préliminaire du rapport des mécanismes du RPM, et comment ces inquiétudes profondes, y compris de la part du NCSG, vont être traitées ?

KAREN LENTZ :

Merci, Cristina. Alors les commentaires du NCSG sur le rapport préliminaire concernaient plusieurs choses dont je me souviens. L'une était ce que j'ai mentionné, que ces commentaires semblaient interpréter le rapport comme s'intéressant uniquement à ce que les titulaires d'IP pensaient des RPM et ne regardant pas les RPM dans le contexte large de l'écosystème.

Et je pense que c'était -- je peux affirmer que ce n'était absolument pas l'intention. Nous espérions avoir des feedbacks d'un large éventail de parties prenantes. Nous avons eu des feedbacks du NCSG, du groupe des représentants des entités non commerciales, et d'autres. C'était donc vraiment bienvenu.

Une autre chose qui était mentionnée dans les commentaires du NCSG était -- particulièrement concernant l'URS, par exemple, un manque de concentration sur les titulaires de nom de domaine qui

pourraient interagir avec cette procédure en tant que destinataires d'une plainte de l'URS.

Donc il y a eu beaucoup, vous savez, par exemple, de suggestions ou d'inquiétudes à propos d'informations manquantes sur comment répondre à un URS. Qu'est-ce que ça signifierai si vous receviez cet avis ? Vous savez, qu'est-ce que nous pouvons faire concernant les séminaires en ligne ou plus de support et de langues et tout ça ?

Donc ces commentaires ont été très bien pris dans notre analyse des commentaires. Et, oui, c'est -- c'est quelque chose que nous avons assurément noté dans notre révision.

En général, en ce qui concerne les inquiétudes qui ont été exprimées pendant la période de commentaires sur le rapport de révision du RPM, vous savez, tout vise à, vous savez, participer à ces procédures communautaires quand ces choses peuvent être, vous savez, des problèmes significatifs, c'est l'endroit où les traiter, c'est dans la procédure des politiques. Et la protection des droits va certainement faire partie des éléments considérés par l'équipe de révision de la CCT. On va vraiment s'en occuper attentivement -- vu ces sujets, dans les révisions à venir. Donc notre but est de soutenir ça, en soulevant certaines de ces choses et en recevant des commentaires sur le rapport. Merci.

INTERVENTION À DISTANCE : Merci.

JONATHAN ZUCK : Je suppose qu'il y a quelques questions que je peux demander. J'ai d'abord demandé à David et je vais devoir examiner l'enquête plus en détail mais dans la partie sur la notoriété, j'ai vu certains que vous avez listé et l'un d'eux est .EMAIL, par exemple, qui ne va pas beaucoup être utilisé dans un futur proche. Et je me demandais si la construction de cette question, inclure une liste de certains exemples que les gens peuvent avoir entendu, avez-vous entendu parler de certains qui faisaient partie du programme des nouveaux gTLD ? Je veux dire, à quel point vous apportez votre aide aux gens ?

DAVID DICKINSON : Oui. Pour toutes ces questions, on leur a donné un ensemble d'options. Il y avait les nouveaux gTLD qui avaient le plus grand nombre d'enregistrement au moment de l'enquête. Ils étaient donc un substitut. Et je pense qu'une partie de ce que vous vivez ici a probablement un lien avec cette dynamique plus importante -- pardon. Merci. C'est probablement lié au fait que .EMAIL a une dynamique plus important, c'est quelque chose qui semble très sujet à interprétation, très facile à -- à comprendre pour quelqu'un, ou qui semble familier et donc vous pouvez avoir des niveaux de départ plus hauts -- des niveaux de reconnaissance plus hauts qui peuvent être mis en corrélation pour l'usage à long terme ou pour le déploiement juste parce que les gens le trouvent familier.

JONATHAN ZUCK : Et si je peux poser une question supplémentaire de méthodologie, qui je pense s'appliquera aussi à Greg, en théorie, les caractéristiques du

marché vont être suffisamment différentes dans un an car il y aura beaucoup plus de TLD etc., est-ce que vous voulez-bien demander si les mêmes ou ceux qui ont le plus d'abonnements à ce moment-là ? Et je vais affiner la question pour vous, mais je suis juste curieux de voir comment ça évolue.

DAVID DICKINSON :

Ouais, c'est une question qui a été soulevée et la conception de la prochaine vague n'est pas encore consolidée. C'est un choix d'utiliser ou non exactement le même ensemble de noms en tant que cadre de référence ou nous faisons tourner ceux qui ont le plus haut taux d'enregistrement à ce moment précis, faire les deux s'il y a de l'immobilier dans l'enquête. Donc nous sommes bien conscients de ce problème et encore une fois, la conception de la prochaine vague ne sera pas terminée avant quelques mois.

JONATHAN ZUCK :

Et encore une fois, ça peut aller à l'encontre des règles des enquêtes, mais il y a certains cas particuliers pour lesquels des choses ont été révélées, XYZ, là où le prix était très élevés pour les propriétaires de marque déposée, dans le cas de .SUCKS, etc. Est-ce que le sujet va être abordé clairement ou encore une fois quand on pose des questions sur la confiance, est-ce que ce sont des questions ouvertes pour voir si nous prenons connaissance de certaines de ces informations ?

DAVID DICKINSON : Bien, en ce qui concerne les questions de confiance, nous les avons intentionnellement gardées à un niveau assez haut. Plus vous donnez des aspects de la situation à quelqu'un pour évaluer une question comme celle-là, plus vous allez influencer le résultat. Donc nous avons demandé à ceux de très haut niveau. Ça ne signifie pas que dans une prochaine vague, nous ne mettrons pas plus d'exemples de situation ou nous ne demanderons pas si des choses spéciales ont eu lieu sur le marché. Mais ça ne faisait pas partie de cette vague.

JONATHAN ZUCK : Merci. Et Greg, j'imagine que je vais poser la même question que vous, dans un an, vous -- la sélection que vous avez choisi a fini par représenter 80% des enregistrements. Mais ça ne sera probablement pas la même chose dans un an. Et donc comment allez-vous traiter ce qui sera sans doute l'évolution de la popularité de différents domaines, etc.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

JONATHAN ZUCK : Vous voudrez peut-être éteindre le vôtre.

GREG RAFERT : Très bien. Maintenant ça a l'air d'aller. Donc c'est une bonne question, et notre but est de mettre à jour l'ensemble que nous allons analyser. Mais je pense que nous allons garder l'ensemble sur lequel

nous travaillons actuellement, mais ensuite nous allons ajouter les nouveaux gTLD, qui encore une fois ont été en quelque sorte créés pour saisir aussi les gTLD qui sont récemment devenus populaires, en utilisant la même méthodologie que nous avons utilisée pour sélectionner ce groupe.

JONATHAN ZUCK : Je me demande également ce qu'il en est des renouvellements. Par exemple s'il y a un pic initialement en usage qui ensuite -- mais ensuite s'il n'y a pas eu de renouvellement. Est-ce que ça va être pris en considération dans votre analyse ?

GREG RAFERT : Encore une fois, bonne question. Je pense que nous aimerions prendre ça en compte. Et dans la mesure où nous avons les données pour le faire, nous allons assurément le faire. Nous pourrions peut-être parler un peu plus -- ou si vous voulez nous dire comment -- nous aider à voir comment prendre ce travail en compte.

JONATHAN ZUCK : J'imagine que nous avons une réunion après ça, mais je soulève quelques problèmes. L'autre point, c'est les prix. Je veux dire, une mesure un peu extrême sur la concurrence -- sera le prix moyen et des choses comme ça mais il y a une telle variation entre les prix qu'il y aura des cas particuliers qui coûtent très cher et qui continuerons de représenter la concurrence, etc. Je veux dire, je suis seulement

curieux de savoir comment -- comment arriver à un prix moyen pourra être bénéfique, étant donné l'énorme variation qui existe dans les prix.

GREG RAFERT :

Donc, je crois, vous savez, que nous avons présenté jusqu'à maintenant la plupart des prix moyens. Mais à partir de maintenant, plus particulièrement dans ce que nous avons publié dans notre rapport d'août 2015, nous allons nous intéresser à la dispersion. C'est donc une manière de, je crois, faire comprendre votre problème, et c'est un bon moyen. Et une autre chose que nous considérons, et je n'ai pas vraiment passé beaucoup de temps dessus, c'est simplement construire comme un index de volume des prix. Donc en gros, pour chacun, par exemple, des gTLD de notre échantillon, nous regarderions son prix mais nous le mesurerions ensuite par son volume pour essayer en quelque sorte de construire un -- vous savez, un prix moyen basé sur ce que les consommateurs voient sur le marché. Et je pense que nous voulons tous les considérer parce que je crois qu'ils vont probablement tous nous donner des informations.

JORDYN BUCHANAN :

Salut, Jordyn Buchanan de Google, encore. Jonathan a posé tellement de questions que j'ai décidé que je pouvais en poser une autre. Donc je suis curieux de savoir si vous avez réfléchi pour essayer de trouver la solution pour la révision du RPM -- comme mettre en contexte la marque relative au TLD et en particulier si vous cherchez des choses comme, oh, quelle industrie ou quel service est une marque déposée et est-ce que -- vous savez, ça tend à être mieux

protégé ou est-ce qu'il n'y a pas de différence ou quoi et les TLD qui pourraient avoir une signification sémantique en lien avec cette marque. Donc j'attendrais, pas exemple, comme si il y a avait un .SANDWICHES, subway.sandwiches, comme si c'était probablement quelque chose de très bien qu'ils voulaient s'assurer de protéger. Mais, vous savez, subway.nyc ou quelque chose comme ça, on n'attendrait pas nécessairement ça puisque les gens pourraient penser au métro à la place du magasin de sandwich. Donc est-ce que la révision du RPM va entreprendre de traiter ces contextes sémantiques ?

KAREN LENTZ :

Merci, Jordyn. Donc quand nous -- quand nous définissons la portée de la partie du centre d'échange d'information sur les marques, nous avons beaucoup parlé de faire des analyses plus en profondeur, vous savez, des marques actuelles dans le centre d'échange d'information sur les marques et les tendances, vous savez, également les schémas d'enregistrement. Nous n'avons pas spécifiquement parlé de ça en termes de relations sémantiques de mots entre les noms de domaine ou la marque et le TLD. Mais c'est une bonne suggestion.

D'autres commentaires, question ? Très bien. Merci à tous d'être venus, et merci encore à tous les membres.

[Applaudissements]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]